Combat Laique 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

creal76@creal76.fr



J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -

BULLETIN SPÉCIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Assister à l'Assemblée générale du CRÉAL, c'est:

- Participer à définir l'orientation,
- Envisager les actions à mener et leur mise en oeuvre,
 - Assurer la pérennité de l'association.

Nous comptons sur votre présence à Malaunay, espace P. Néhoult

le samedi 14 janvier 2017 à 14 heures.

- 2 Édito
- 3 à 5 Rapport moral et d'activité
- 6 à 9 Annexes
- 10 à 11 Rapport financier Renouvellement du Conseil d'administration Effectifs
 - 12 Cartes de la répartition des effectifs Seine-Maritime France

En préambule à l'assemblée générale, Roger Évano présentera son livre « La démocratie face aux défis de l'islamisme. ».

Cette présentation est ouverte à tous, invitez-y vos amis et connaissances!

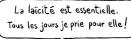


Venez à l'Assemblée générale!

Nous aurions voulu que le monde d'aujourd'hui fût un peu plus avenant que celui de l'an dernier. Nous ne pouvons hélas que constater qu'il semble s'engager irrémédiablement vers un avenir inquiétant où l'obscurantisme le dispute au cynisme.

Le poison identitaire distillé par des forces politiques réactualisant la propagande des partis fascistes de l'entre-deux -guerre achève de ruiner l'espoir européen... il est vrai déjà bien mis à mal par des politiques plus soucieuses de l'Europe des banques que de l'Europe sociale.

La Russie de Poutine embrasse l'Église orthodoxe. Erdogan entend mettre la Turquie au diapason de l'Islam. Trump fait entrer dans son gouvernement des créationnistes. En France, le candidat désigné de la droite et du centre et le FN se disputent les faveurs de la très catholique « Manif pour tous » et toutes les officines douteuses qui la sous-tendent.



Et la laïcité dans tout ça?

Eh bien elle n'est pas au mieux de sa forme. Confrontée au retour des revendications confessionnelles, voilà qu'elle fait l'objet d'une offensive bienveillante destinée à en modifier le sens politique. La laïcité n'étant plus la séparation du religieux et du politique mais le référent institutionnel de la cohabitation pacifique des diverses appartenances confessionnelles dont les représentants seront ainsi habilités à investir le débat politique... et le cas échéant à participer activement au maintien de l'ordre social.



Parlons-en lors de notre AG statutaire du 14 janvier à Malaunay.



Le 20 décembre 2016 Jean-Michel Sahut Président du CREAL76

Le drapeau du CREAL



En prélude à nos travaux, Roger Évano, adhérent du CREAL76, présentera son livre *La démocratie face aux défis de l'islamisme* paru aux Éditions L'Harmattan.



Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901) Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime Président : J.-Michel SAHUT 434 quai Hilaire Tertre 76940 LA MAILLERAYE-SUR-SEINE

<u>Courriel</u>: creal76@creal76.fr <u>site</u>: <u>www.creal76.fr</u> Imprimerie spéciale de l'éditeur ISSN 1731-1801 Directeur de la publication: Francis VANHÉE <u>creal76@creal76.fr</u>
Le bulletin est servi gratuitement aux adhérents, version papier ou version électronique

COMITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION LAÏQUE DE LA SEINE-MARITIME

www.creal76.fr

Assemblée Générale Statutaire samedi 14 janvier 2017 Espace Pierre Néhoult

MALAUNAY

Rapport moral et d'activité

EXERCICE 2016
présenté par Jean-Michel SAHUT
Président du CREAL76
au nom du Conseil d'Administration

Voici le rapport moral et d'activité et le rapport financier. Ce document constitue un ensemble apportant les informations sur l'action menée au cours de l'année 2016. C'est à partir de ces éléments que seront déterminées les propositions pour l'année qui s'ouvre et les moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation.

Il peut paraître fastidieux d'examiner les nombreux rouages de notre association mais une organisation en bon état de marche est un gage de l'efficacité de nos actions.

I. Régularité des instances

• Cela peut paraître formel. Pourtant il est important de donner une réalité aux structures démocratiques que nous nous sommes données par l'adoption des statuts. Mais cette démocratie serait plus active si l'ensemble des adhérent-e-s s'en saisissait!

Le Conseil d'administration s'est donc tenu régulièrement : 10 février, 9 mars, 6 avril, 18 mai, 1er juillet, 31 août, 11 octobre, 16 novembre, 14 décembre. Le CA est ouvert à tous et toutes celles qui adhérant au CREAL76 souhaitent apporter une participation active même ponctuelle. Que ceux et celles qui souhaitent connaître les lieux et dates des CA se fassent connaître dès le début de l'année.

- Chaque adhérent-e reçoit le compte-rendu de cette réunion dans La lettre du CREAL76. Cet envoi peut être l'occasion de communiquer d'autres informations.
- L'assemblée générale statutaire a été convoquée dans les formes et délais prévus par les statuts. La convocation est accompagnée d'un document contenant le rapport moral et d'activité, le rapport financier ainsi que d'autres informations permettant à chaque adhérent-e de bien cerner la réalité de l'association et de préparer sa participation active à l'AG.
- L'an dernier déjà, nous nous posions la question de chercher un autre mode de fonctionnement à cause de la masse des sujets à traiter en constante augmentation. Cependant et pour le moment, nous n'avons rien modifié à notre fonctionnement mais la question reste ouverte. Il devient nécessaire de renforcer les équipes d'animation du CREAL76. Ce sera le sens des propositions de modifications statutaires que le prochain CA sera amené à exposer en 2017. Les réponses aux questions formulées dans le document accompagnant La lettre du CREAL76 n° 39 et à retourner pour le 7 janvier en fourniront les premières indications.

Nous avons pris l'habitude de faire précéder l'AG d'une conférence. Cela permet à chaque membre du CREAL76 d'inviter des personnes susceptibles de nous rejoindre. Cette année nous aurons le plaisir de recevoir Roger Evano, adhérent du CREAL76, qui présentera son livre « La démocratie face aux défis de l'islamisme » publié aux éditions L'Harmattan.

II. Campagne d'adhésions

Il semble que même si le CREAL76 maintient un nombre d'adhésions respectable, notre action dans ce domaine reste insuffisante ou manque d'efficacité. Avec bien d'autres sujets d'inquiétude, la laïcité devrait retenir l'attention de tout citoyen investi dans le champ social. Le CREAL76 devrait pouvoir être un point d'appui pour ceux et celles qui ne se satisfont pas des considérations plus ou moins approximatives dont on est abreuvé à propos de la laïcité qui est devenue un enjeu majeur dans le débat public. La campagne d'adhésions 2016 n'a pas apporté les fruits escomptés et cela malgré un suivi quotidien et des relances régulières.

Après quelques années de fonctionnement, il apparaît que le pôle « Trésorerie » est extrêmement important et lourd à gérer. Il ne s'agit pas de seulement faire les comptes. Ce pôle a aussi la charge du suivi des adhésions et des relances. Il faut repenser notre méthode et renforcer l'équipe trésorerie. Ce sera l'objet de la réflexion autour de la modification des statuts évoquée au paragraphe précédent.

III . Notre vitrine : « Combat Laïque »

Le rapport d'activité le rappelle chaque année : *Combat laïque* n'est pas un simple bulletin de liaison entre membres de l'association, c'est la vitrine du CREAL76. C'est un outil mis à la disposition des adhérent-e-s qui doit servir à susciter de futures adhésions. Voilà pourquoi le tirage de *Combat laïque* est bien supérieur au nombre des adhérent-e-s qui ne doivent pas hésiter à en demander pour diffusion, des exemplaires supplémentaires.

Après avoir mené en 2015 une réflexion sur la présentation du journal tendant à le rendre plus attractif, plus lisible, tout en gardant un bon niveau de contenu, *Combat laïque* prend un nouvel essor et chaque numéro est l'objet de soins attentifs qui ne sont pas sans donner des sueurs froides aux maguettistes. C'est aussi un secteur qui devrait être renforcé.

La parution du bulletin a été maintenue avec une même périodicité : n° spécial AG à destination exclusive des adhérent-e-s (janvier), n° 60 (mars), n° 61 (juin), n° 62 (septembre), n° 63 (décembre) et un numéro spécial qui a été diffusé au cours de la manifestation du 1^{er} mai. Cette année pas de supplément sous forme de petites brochures faute de propositions.

Le bulletin est largement diffusé à l'occasion de diverses manifestations publiques ou lors des réunions auxquelles le CRÉAL-76 participe.

Toutes ces productions sont archivées et disponibles sur le site www.creal76.fr

Dominique Delahaye, romancier marinier, pour "La chronique du mécréant" et Guillaume Lecointre, professeur et chercheur au Muséum nationale d'histoire naturelle (MNHN) pour "La chronique de Rahan" ainsi que Jacques Landais pour ses contributions graphiques apportent des observations originales utiles à notre réflexion.

Rappelons que le bulletin est ouvert à toute contribution que ferait parvenir tout-e adhérent-e. Même sous la forme d'un court billet, d'une brève ou d'un écho.

IV. Les outils de communication du CRÉAL76

Le bulletin, le site internet, la newsletter, *La lettre du CREAL*, chacun de ces moyens de communication a son utilité particulière qu'il convient de coordonner. Là aussi il faut s'en donner les moyens et l'équipe communication doit être renforcée.

Le site internet

Après un long et fastidieux travail, le site (www.creal76.fr) est maintenant opérationnel. Il permet :

- aux adhérent-e-s de trouver toute la documentation sur le CRÉAL76 et son histoire mais aussi de suivre, presque au jour le jour, l'activité de l'association.
- aux visiteurs de se faire une idée de nos activités et de l'état de notre réflexion collective,
- d'entendre dans leur intégralité les conférences que nous avons organisées ou auxquelles nous participons,
- aux personnalités sollicitées par le CREAL pour venir tenir une conférence ou animer un débat de se faire une idée de l'association, de ses buts, de son fonctionnement.

Revers de la médaille, un site internet doit être régulièrement réactualisé pour ne pas tomber rapidement en désuétude. Il impose donc un travail quasi quotidien à ses animateurs.

Avec la mise en place de ce site internet, le CREAL76 s'est doté d'un nouveau moyen de communication qui lui permet d'envoyer des newsletters (lettres d'information). Après inscription à cette newsletter, inscription déjà effective pour certains, chaque adhérent connecté - et même au-delà, car l'inscription n'est pas limitée aux adhérents - recevra le plus régulièrement possible (environ tous les 15 jours) les informations qui scandent la vie du CREAL : parution du bulletin « Combat laïque », publication du nouveau billet, annonce des initiatives diverses, etc.

Adresses électroniques

La liste des adresses électroniques des adhérent-e-s ne concerne actuellement pas la totalité des cotisant-e-s. Pourtant l'augmentation constante des frais postaux rend impossible la multiplication de correspondances postales qui pèsent de plus en plus sur notre budget de fonctionnement. Le recours aux adresses électroniques se montre donc indispensable pour diffuser rapidement des informations urgentes, des annonces, des initiatives d'associations amies, des appels concernant des manifestations ou des pétitions.... Que les connecté-e-s qui n'on pas donné leur adresse courriel réparent cet oubli. Mais que les non connecté-e-s se rassurent, ils recevront leur courrier!



Banderoles, drapeaux et badges

Conformément aux engagements de l'AG 2016, le CRÉAL76 s'est doté d'un peu de matériel permettant sa visibilité. Nous avions déjà une banderole « **Contre toutes les barbaries : Laïcité** ». Elle est très grande et de ce fait ne convient pas toujours. Il en a été réalisé une autre plus maniable : « **Lier la Laïcité au combat social** ». Quelques petits drapeaux ont été confectionnés ainsi que des badges permettant de s'identifier lors des manifestations publiques.

V. Le CRÉAL-76 à l'initiative en 2016

- Le 25 février à Rouen Réunion publique avec le CDLF (Comité de Défense des Libertés Fondamentales dont le CREAL76 est membre) animée par Edwy Plenel, journaliste et Vincent Souty, juriste. L'état d'urgence permanent, dans la Constitution, ou dans la loi pénale, comme la déchéance de nationalité, sont inefficaces contre le terrorisme et dangereux pour la démocratie.
- Le **12 mars**, dans le cadre de la semaine pour les droits des femmes organisé par le collectif rouennais des droits des femmes, le CRÉAL-76 a proposé à la Halle aux Toiles de Rouen une conférence "Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques" avec Martine Storti. Dernier ouvrage publié : Sortir du manichéisme, éd. Michel de Maule. 2016.
- Le 31 mars : participation à Rouen à la manifestation lors de la journée d'action interprofessionnelle contre la « loi travail ».
- Le 28 avril Le CREAL76 a participé à la manifestations pour le retrait de la Loi El Khomri à Rouen.
- Le 30 avril Le CREAL76 a répondu à l'invitation au salon du livre libertaire à Rouen et présenté ses publications
- Le 1er mai, participation à la manifestation à Rouen.
- Le 19 mai, 25 mai, 2 juin et 15 septembre Le CREAL76 a participé aux manifestations à Rouen contre la loi Travail
- Le 4 juin Message aux laïques rassemblés à Beaupréau-en-Maugespour que vive l'École publique
- Le 28 juin le CREAL76 a participé à l'action du Collectif Droits des Femmes devant le magasin Bagelstein à Rouen
- Le **22 novembre**, un entretien publié par Paris-Normandie : « Pour l'anniversaire de la loi de 1905, un défenseur de la laïcité en rappelle les principes. »
- Du 25 novembre au 10 décembre « La laïcité un principe d'avenir » :
 - A Oissel, le 25 novembre : inauguration de l'exposition de la Ligue de l'Enseignement « Histoire et actualité de la laïcité »
 - A Saint-Étienne-du-Rouvray, le 26 novembre, inauguration de l'exposition de la BNF « La laïcité en guestions »
- A **Tourville la Rivière**, le **2 décembre**, « *La laïcité de A à Z »*, conférence-débat avec Martine Cerf de l'association ÉGALE pour la présentation du Dictionnaire de la laïcité (conférence annoncée dans le Journal d'Elbeuf du 1^{er} décembre)
- Le **10 décembre** (matin), à l'invitation de la municipalité, participation à la Cérémonie de la Laïcité à Elbeuf suivie d'une conférence à l'Hôtel de Ville.
- Le **10 décembre** (après-midi), organisation du Forum « La devise républicaine et la laïcité en débat » à la Mairie du Houlme.
 - Le 5 décembre, intervention du CRÉAL76 dans un débat sur la radio HDR (Hauts de Rouen) sur la laïcité.
 - Le CREAL76 a été sollicité par Paris-Normandie pour un entretien à propos du 9 décembre (.

Il a par ailleurs pu apporter un point de vue laïque dans les colonnes de ce même journal à propos du Carillon de la cathédrale de Rouen et des nouvelles dispositions permettant l'organisation de funérailles civiles. **Voir annexe 1 p. 6**

VI. Lier la laïcité au mouvement social

Dans ce souci, le CREAL76, depuis maintenant plusieurs années, participe à divers collectifs ayant pour objet des sujets qui nous semblent concerner la laïcité (ce qui n'est pas toujours l'avis de quelques unes de leurs autres composantes) :

- l'Observatoire de la laïcité scolaire (OLS) dont le CRÉAL est à l'initiative. Le CRÉAL76 s'y trouve souvent bien seul ! voir annexe 3 p. 8
- le Collectif de défense des libertés fondamentales (CDLF). Il a repris un fonctionnement régulier. voir annexe 2 p. 7
- le Collectif pour les droits des femmes (DDF).

Le CREAL76 prend part régulièrement avec ou sans banderole aux diverses manifestations de rue du mouvement social et plus particulièrement en défense de l'École publique ou dans le cadre de la solidarité internationale.

Le CREAL76 assure chaque année la présence d'un cortège la gue lors de la manifestation du 1er mai à Rouen.

Il a semblé de plus en plus nécessaire de prendre des dispositions pour assurer la visibilité de la présence du CREAL76 dans ces occasions. Voir à ce sujet le paragraphe IV . Les outils de communication du CREAL76.

VII. Poursuivre...

Voilà la description la plus fidèle qu'on puisse faire du CREAL76. C'est un outil fiable, reconnu dans le monde associatif militant. Une seule petite objection cependant, son périmètre d'influence reste rouennais. Voilà pourquoi toute proposition d'initiative sur le secteur havrais ou dieppois serait la bienvenue.

Dans un contexte de délitement ou d'instrumentalisation de la laïcité des associations comme le CREAL76 sont indispensables pour en affirmer la vitalité dans le débat social. Ne doutons pas que la campagne électorale qui se profile sera l'occasion pour nous d'entendre de belles sornettes! Mais pour mener à bien son action le CREAL76 a besoin de ses militant-e-s pour porter son ambition. Il doit aussi renforcer ses structures. Ce sera la question cruciale de cette Assemblée générale. Question qui n'est pas nouvelle. Le rapport de l'an dernier ne se terminait-il pas par ces mots: « Nous devrons évoquer ces problèmes dont la résolution sera les conditions de la survie du CRÉAL-76 qui doit songer sérieusement au renouvellement de son équipe d'animation » ?

Mais question qui cette année devra trouver réponse.

Malaunay, 20 décembre 2016 Jean-Michel Sahut Président du CREAL76

ANNEXE 1

Article publié dans Paris-Normandie le 22 novembre 2016

Au fait, c'est quoi la laïcité?

Dans la Métropole de Rouen, des expositions et des rencontres pour fêter le 111e anniversaire de la loi de 1905

Entretien. Pour l'anniversaire de la loi de 1905, un défenseur de la laïcité en rappelle les principes.

À l'occasion de l'anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, le Centre de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime (Créal76) propose des expositions et des rencontres dans quatre communes de la Métropole. Jean-Michel Sahut, président de l'association, explique cette démarche.

Pourquoi ce 111e anniversaire est-il aussi appuyé?

Jean-Michel Sahut: « Chaque année nous marquons cet anniversaire par une conférence, parfois un film... Or avec les vagues d'attentats, on entend ressortir l'argument de la laïcité, que certains s'approprient, l'expliquant à leur manière et en l'instrumentalisant. Nous avons pensé qu'il était pertinent d'expliciter les choses. La laïcité est antérieure à la loi de 1905. Son origine remonte à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1793), dont l'article 7 affirme « le droit de manifester sa pensée et ses opinions (...)» et que « le libre exercice des cultes » ne peut être interdit. La loi de 1905, elle, dit que l'État n'a pas à interférer dans les affaires de l'Église et vice versa. C'est en quelque sorte une loi de libération des Églises. Le mot laïcité n'apparaîtra que bien plus tard, en préambule de la Constitution de la IVe République (1946). On peut donc considérer qu'elle est issue des acquis du Conseil national de la Résistance. »

« Notre société est amenée à devenir multicolore »

La laïcité dites-vous, est un principe d'avenir. Vous paraît-il assez solidement affirmé pour être durable ?

« Notre société est amenée à devenir « multicolore ». Alors soit chacun vit dans son petit monde et ces petits mondes cohabitent en sachant que cela générera des conflits ; soit on choisit la voie de la laïcité, qui a pour principe de mettre à égalité les citoyens - ce qui n'empêche pas de suivre les règles de sa propre communauté. C'est très difficile. »

L'islam vous paraît-il compatible avec la République laïque?

« Nous pensons que le culte musulman est parfaitement adaptable à la laïcité. »

Le Conseil d'État qui autorise l'installation d'une crèche dans une mairie, est-ce une atteinte grave au principe de laïcité ?

« Le Conseil d'État depuis plusieurs années semble entrer dans cette stratégie des petits pas discrets visant à vider la laïcité de son sens au profit du multiculturalisme. On transforme la laïcité : elle marquait la séparation des Églises et de l'État ; elle va devenir une sorte de référence institutionnelle de la cohabitation pacifique des diverses appartenances confessionnelles. On est en train de transformer l'esprit de la loi de 1905, par laquelle la République ne reconnaît aucun culte mais ne crée pas de hiérarchie entre les différents cultes. Or l'État aujourd'hui reçoit les représentants de tous les cultes à des moments importants des calendriers religieux. C'est oublier qu'un bon tiers des Français au moins est agnostique et n'est donc pas représenté. On a l'impression que cela rassure l'État, que les gens croient. En reconnaissant tous les cultes, en invitant



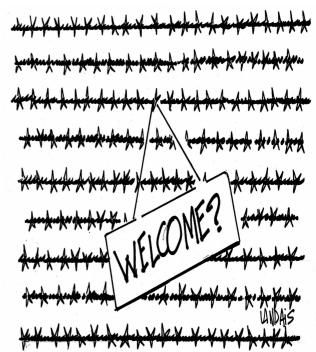
leurs représentants à investir le débat public, on confond laïcité et liberté religieuse. La laïcité va plus loin en donnant le droit de ne pas croire. »

ANNEXE 2

CDLF (Comité de Défense des Libertés Fondamentales)

Le CREAL76 a assuré une présence régulière aux réunions mensuelles du CDLF et participé à ses diverses initiatives. Les thèmes de mobilisation ont été

- la situation des migrant-e-s à la jungle de Calais (manifestation en janvier à Calais et en octobre à Rouen); les questions de déchéance de nationalité et de l'état d'urgence qui se prolonge (réunion publique en février avec Edwy Plenel et un juriste en présence de 400 personnes, manifestation 'Ne franchissez pas la ligne rouge' en mars);
- la question des arrestations et des violences policières, notamment lors des manifestations contre la Loi El Khomri, les rassemblements Nuit Debout, lors d'un rassemblement contre une manifestation des identitaires à Dieppe début juillet (recensement des personnes arrêtées, suivi des procès...., présence du CDLF avec des badges lors des manifestations).
- Un communiqué du CDLF après l'attentat de St Etienne a été apprécié, l'idée d'une réunion 'Laïcité/libertés a été émise.
- Le CDLF voudrait agir contre le regroupement des fichiers des cartes d'identité et des passeports ainsi que contre les compteurs Linky car les deux sont des outils de surveillance de la population.



Les réunions du CDLF ont connu des fréquentations assez faibles et même parfois problématiques, laissant la prise en charge de la question des libertés fondamentales à un petit nombre donnant l'impression d'un entre-soi.

*Il existe un groupe MIGRANT-E-S plus ou moins lié au CDLF, regroupant surtout les associations impliquées concrètement dans le soutien aux migrant-e-s. Une formation juridique a eu lieu en juin avec une avocate sur la loi CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile modifié de façon restrictive). Un collectif de sans-papiers qui prend de l'ampleur (200 personnes) a été créé. Il tient des permanences à la Maison des Associations de Rouen. Un livre noir sur la situation des migrant-e-s (avec des témoignages, des informations juridiques...) sera finalisé début janvier et adressé à la Préfecture. Outre le "livre noir", un tract montrant que la préfecture ne respecte même pas la loi pourtant déjà restrictive est élaboré et devrait être aussi largement diffusé que possible.

Notre site Internet: www.creal76.fr



- Sur notre site, la rubrique « Lu, vu, entendu » est composée des propositions que vous nous adressez.

Envoyez-nous une information autour de la laïcité que vous souhaitez partager : utilisez

le formulaire « Lu,

vu, entendu »

- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire "Écrivez-nous",
 - Diffusez l'adresse www.creal76.fr auprès de vos amis et inscrivez-vous (vous et vos amis) à

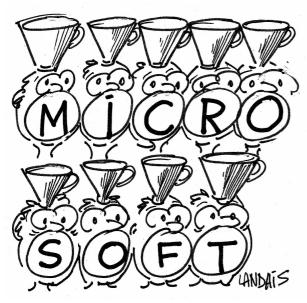
la newsletter!

ANNEXE 3



Après la remise de la pétition pour l'abrogation de la Loi Debré remise à la Préfecture le 9 décembre 2015 (2134 signatures), l'OLS a travaillé sur :

L'OLS s'est réuni 4 fois (mars-maijuin-septembre) avec la participation de 5 à 7 personnes représentant par ordre d'assiduité : le CREAL, les DDEN, la FCPE, une élue, le Snuipp-FSU et, ponctuellement, la CGT Educ'Action, le Snetap-FSU.



- la question de l'apprentissage, de l'alternance, des CFA privés patronaux, de la taxe d'apprentissage. Il est vite apparu que sur ces sujets mal connus, une réunion était nécessaire pour appréhender la question de l'utilisation de l'argent public (Etat, Région et taxe d'apprentissage), le dogme de la réussite par l'apprentissage, l'adaptation des formations aux besoins à court terme du patronat, les conditions d'étude et de travail des apprentis...En Normandie, le nombre d'apprentis a baissé de près de 10% en 4 ans. Dans le fil des préconisations gouvernementales, le président de Région entend augmenter de 50% ce nombre d'ici 2021. Divers projets visent à faire passer complètement la Formation Professionnelle sous la tutelle des régions. Une réunion sur ces questions n'a toujours pas pu être organisée.
- le contentieux sur le forfait d'externat versé aux lycées privés de l'ex Haute-Normandie s'est soldé par son augmentation de près de 75% (45 millions € sur 4 ans) par accord signé le jour de la rentrée dans un lycée privé du Havre entre l'URO-
 - GEC et Hervé Morin, président de Région. Un communiqué a été diffusé par l'OLS dès juin.
- Un communiqué, suite à l'attentat de St-Etienne du Rouvray du 26 juillet et de l'indécente remise en cause de la laïcité et de l'Ecole Publique par l'archevêque Dominique Lebrun dans la presse le 31.07, a été publié : Plus de laïcité, plus de mixité sociale. Il a été repris et publié par quelques sites et cité dans Paris-Normandie.



La faible participation et implication de certaines de ses composantes, le manque d'initiatives publiques menacent la pérennité de l'OLS 76. Nous sommes parfois destinataires de demandes venant d'autres départements concernant le calcul du forfait communal versé aux écoles privées (Rodez, Pantin...), ce qui montre le besoin d'une structure unitaire nationale prenant en charge la question de l'utilisation des fonds publics et de tous les aspects de la laïcité scolaire.

ANNEXE 4

Article publié dans Le Journal d'Elbeuf le jeudi 1er décembre

Tourville-La-Rivière : débat autour de la laïcité

Le CREAL76 (Comité de REflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime) organise une conférence-débat sur la laïcité vendredi 2 décembre à 18 h à Tourville-La-Rivière.

01/12/2016 à 16:10 par La Rédaction

Martine Cerf discutera de la laïcité et présentera au public, le « Dictionaire de la laïcité », co-écrit avec Marc Horwitz. -

Le CREAL76 (Comité de REflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime) a pour but de rassembler celles et ceux qui conçoivent la Laïcité comme un principe politique fondamental d'une société démocratique. La laïcité est le principe résultant de la séparation de l'Église et de l'État en décembre 1905. Dans le cadre de la quinzaine « La laïcité, un principe d'avenir », qui se poursuit jusqu'au 10 décembre, le comité invite à une rencontre et un débat avec Martine Cerf, auteure du « Dictionnaire de la laïcité » co-écrit avec Marc Horwitz.

Il s'agit de la deuxième édition de l'ouvrage, déjà paru en 2012. Ce livre, engagé, défend une laïcité proche de celle d'Aristide Briand, rappelant les fondements de ce principe. Selon le CREAL, le dictionnaire arrive à un moment où cette laïcité est mise à mal et qu'il est nécessaire de défendre la liberté de conscience et le service public, entre autres.

Martine Cerf, secrétaire générale de l'association EGALE (Égalité-Laïcité-Europe), répondra aux questions à l'issue de sa conférence et présentera « Le Dictionnaire de la laïcité », salle des actes à la mairie de Tourville-la-Rivière le 2 décembre à 18h.

ૹઌૺૹઌૹઌૹઌૹઌ

Pensez à apporter ce bulletin spécial à l'assemblée générale

ૹઌૹૹૹૹૹૹૹૹ

Vous pourrez régler votre cotisation 2017 à l'assemblée générale, et retirer votre nouvelle carte d'adhérent-e N'oubliez pas votre carnet de chèques!

ૹઌૹૹૹૹૹૹૹૹ

Un apéritif ou rafraîchissement sera servi à l'issue de l'AG et la soirée se terminera par un repas convivial sorti du panier.

ૹઌૹઌૹૹૹૹૹ

« Prophètes blues » et « Goélands », les albums de Jacques Landais qui illustre notre bulletin seront en vente à l'AG au tarif exceptionnel de 12 €l'exemplaire (au lieu de 15) ou 20 €les deux.

N'oubliez pas votre carnet de chèques!